



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences psychologiques de la pandémie sur les jeunes

Question écrite n° 34983

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences psychologiques de la pandémie sur les jeunes. Le confinement joue le rôle d'un facteur de stress. Il altère le bien-être de la population française, touchant plus fortement les étudiants, les jeunes, les personnes en invalidité et celles qui vivent dans les conditions les plus modestes. En effet, le contexte actuel peut être difficile à vivre pour les plus jeunes, qui ont du mal à bien appréhender la gravité de la crise sanitaire. Ils peuvent ressentir de l'anxiété à l'idée d'être infectés par le virus ou simplement du fait d'être isolés suite à l'arrêt des activités périscolaires et des plaisirs quotidiens, ainsi que face à la nécessité d'être confinés le week-end. Ce sont les jeunes entre 13 et 17 ans qui sont les plus touchés. Dans les unités de psychiatrie des hôpitaux pour enfants et adolescents, les malades n'ont pas le covid-19, et cependant certains d'entre eux sont entre la vie et la mort, anéantis par un confinement sans fin, face au vide et à l'ennui. Il est important de souligner qu'il y a eu deux fois plus d'hospitalisations pour des idées suicidaires au cours des derniers mois. C'est un aspect du confinement souvent relégué au second plan, voire au troisième, après l'impact sanitaire et économique. Pourtant, les répercussions sur le plan psychologique d'une telle mesure ne sont plus à démontrer depuis le printemps 2020. Angoisse, stress, détresse psychologique, isolement social : de nombreux témoignages et plusieurs études, françaises ou étrangères, ont en effet permis de détailler des effets conséquents et durables sur la santé morale et mentale des jeunes. Le confinement a des effets sur la qualité de vie, les conditions de vie, les habitudes de vie et la vie scolaire. Le développement de l'enfant, sa santé mentale et physique en sont affectés. Pour les jeunes issus des populations vulnérables ou ayant moins de facteurs de protection, le confinement peut engendrer davantage de conséquences. Certains experts craignent que ces changements perdurent après le confinement. En conséquence, elle lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement va mettre en place pour soutenir les enfants et les jeunes qui subissent ce confinement dont on ne voit pas la fin. Elle lui demande également de bien vouloir lui préciser quels sont les soutiens que les parents présentant de l'instabilité émotionnelle peuvent solliciter pour accompagner leur enfant en détresse.

Texte de la réponse

La dimension psychologique de la crise sanitaire liée à la COVID-19 est indissociable et tout aussi importante que sa dimension somatique. La santé mentale des enfants et des jeunes est particulièrement impactée avec la remontée de signaux de détresse et l'augmentation des recours auprès des structures de soins. Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France a mené une enquête, CoviPrev, afin de suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale. Elle montre que la santé mentale des Français s'est significativement dégradée entre fin septembre et début novembre. Dans son point épidémiologique hebdomadaire en date du 24 décembre 2020, Santé publique France indiquait que 30% des personnes interrogées présentaient un état anxieux ou un état dépressif. Cette hausse est particulièrement significative chez les 18-24 ans. Une attention est également portée à l'évolution des comportements liés aux addictions dans ce contexte particulier étant donné la relation entre les problèmes de santé mentale et abus de drogues ou d'alcool. Les dispositifs existants ont été mobilisés notamment Vigilans, dispositif de suivi et de soutien aux personnes ayant fait une tentative de

suicide, et le réseau des maisons des adolescents. Les agences régionales de santé sont mobilisées pour renforcer la réponse territoriale en fonction des besoins identifiés. Des actions spécifiques ont été engagées ou renforcées : - la mise en place d'un numéro Vert « COVID » 0800 130 000, disponible 24h sur 24, qui propose une écoute aux personnes exprimant des troubles psychologiques, et auquel participe Fil Santé Jeunes, association spécialisée dans les 12-25 ans ; - le soutien à des associations offrant des services d'écoute, de soutien et d'informations à destination des étudiants avec la mise à disposition d'un catalogue des ressources ; - le programme de formation « Premiers secours en santé mentale », développé depuis 2019 par PSSM France, les ARS et les services de santé universitaires dans une dizaine d'universités, avec une forte demande de ces universités ; - la diffusion d'outils pour le repérage de l'état de santé des enfants et soutien aux parents, dont la promotion des dispositifs en ligne ; - les mesures prévues par le Ségur de la Santé avec le renforcement des psychologues dans différentes structures (MSP, CUMP et CMP) pour un accès accru à des consultations prises en charge ou le développement en cours du numéro national de prévention du suicide ; - l'appel à projets 2020 en direction des professionnels de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à hauteur de 20 millions d'euros. La dimension globale de la santé mentale est prise en compte par la mobilisation de l'ensemble des partenaires. Une conférence de prévention étudiant dédiée à la santé mentale et mobilisant l'ensemble des acteurs de la vie étudiante, s'est tenue le 20 novembre 2020 co-organisée par le ministère des solidarités et de la santé et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le Comité pour la Santé des Enfants et des Jeunes, regroupant les administrations centrales, s'est réuni le 12 janvier 2021 pour renforcer la coordination de la réponse face à la dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes. La crise sanitaire a aussi fait émerger l'importance de la santé mentale dans la dimension globale de la santé. Une campagne nationale est en projet pour lutter contre la stigmatisation et mieux orienter dans les dispositifs existants. En amont, le renforcement des compétences psycho-sociales, inscrit dans la feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie, expérimenté dans le milieu éducatif et auprès des autres acteurs de la jeunesse, doit se déployer par une stratégie multisectorielle tenant compte des expertises acquises y compris pour le soutien à la parentalité.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34983

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2020](#), page 9140

Réponse publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1247